

**SDEG 16**

308, rue de Basseau  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 45 67 35 00  
Télécopie : 05 45 67 35 20  
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr  
Site internet : www.sdeg16.fr

Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz  
de la Charente

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
n°2014356CS0504**

**Comité Syndical du 22 décembre 2014**

**Date de convocation : 8 décembre 2014  
Date d'affichage : 30 décembre 2014**

**OBJET : Appel d'offres pour les travaux à commander à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.**

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux du mois de décembre à 10 heures 00, le Comité Syndical s'est réuni à l'amphithéâtre du Crédit Agricole, rue d'Epagnac à Soyaux, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Madame Mireille NEESER.

Nombre total de délégués : .....	72
Quorum : .....	37
Nombre de délégués présents au moment du vote : .....	61
Nombre de procurations au moment du vote : .....	2

**Le Président**

**Rappelle :**

- Que l'appel d'offres concernant les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDEG 16 arrive à échéance au 31 décembre 2015.
- Aussi, qu'il est nécessaire de lancer la procédure pour une nouvelle période concernant les travaux à commander à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- Que conformément aux articles L.5211-2 et L.2122-21-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) :  
« La délibération du conseil municipal chargeant le maire de souscrire un marché déterminé peut être prise avant l'engagement de la procédure de passation de ce marché ».
- Que cette délibération doit impérativement comprendre la définition du besoin à satisfaire ainsi que le montant prévisionnel du marché à passer.

**Expose :**

- Que cet appel d'offres aurait les caractéristiques suivantes :
  - Intitulé du marché :  
Marché public de travaux 2016-2018 - exécution.
  - Procédure envisagée - type de marché :  
Appel d'offres ouvert, en application des articles 26, 27, 33, 39, 40 IV, 57, 58 et 59 du Code des marchés publics, avec marchés à bons de commande (article 77 du Code des marchés publics).
  - Lieu d'exécution des travaux :  
Ensemble du territoire du Département de la Charente.
  - Durée du marché :  
3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.
  - Définition des besoins - nature et étendue des travaux :
    - réseaux publics de distribution d'électricité de tension inférieure à 50 kV : travaux aériens, sur façades et souterrains de branchements, de raccordements, d'extensions, de renforcement, d'effacement et de renouvellement
    - éclairage public, installations sportives, guirlandes, motifs lumineux, mises en lumière et signalisation : travaux neufs, de rénovation, d'entretien et d'astreinte
    - communications électroniques : travaux d'infrastructures
    - réseaux publics de distribution de gaz (naturel ou propane) : travaux de branchements, d'extensions, de renforcement et de renouvellement.
  - Division en lots - allotissement :  
16 lots territoriaux : 14 lots de 25 Communes et 2 lots de 27 Communes.
  - Montant prévisionnel du marché - coût estimatif des travaux :  
Pour un an, par lot :
    - Montant minimum hors taxes : 400 000 €.
    - Montant maximum hors taxes : 1 600 000 €.Pour les 3 ans, par lot :
    - Montant minimum hors taxes : 1 200 000 €.
    - Montant maximum hors taxes : 4 800 000 €.Pour 3 ans et l'ensemble des lots :
    - Montant minimum hors taxes : 19 200 000 €.
    - Montant maximum hors taxes : 76 800 000 €.
  - Avis de pré-information :  
Compte tenu de son montant, cet appel d'offres nécessitera une publicité européenne, il fera l'objet d'un avis de pré-information au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) en application de l'article 39 du Code des marchés publics.

**Précise :**

- Qu'il appartient au Comité Syndical d'en débattre, d'en délibérer et si la décision est favorable, d'autoriser le Président à :
  - engager la procédure d'appel d'offres ouvert conforme aux caractéristiques précitées,
  - signer le ou les marchés à intervenir,
  - signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération.

**Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :**

**63 voix pour**

**0 voix contre**

**0 abstention**

- Approuve l'intégralité de la proposition du Président et l'autorise à :
  - engager la procédure d'appel d'offres ouvert conforme aux caractéristiques précitées ;
  - signer le ou les marchés à intervenir ;
  - prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*En application des articles L. 5721-4 et L. 3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*